

Formation en interne sur Le Nouveau Système Comptable Financier et les normes IFRS

AFC El Djazair Spa, cabinet spécialisé en normes comptables internationales IAS/IFRS et pionnier de la formation interne sur le nouveau système comptable et financier en Algérie a le plaisir de vous proposer une formation en interne portant sur le nouveau système comptable algérien et les normes IFRS sous la conduite d'un groupe de consultants-formateurs (experts en normes comptables internationales IAS/IFRS) qui vous assureront la transmission des connaissances et l'échange des savoir-faire par une pédagogie active et adaptée au thème traité et aux profils de vos collaborateurs.

Qu'il s'agisse de dirigeants ayant besoin d'une réflexion stratégique, de professionnels des fonctions financières et comptables souhaitant une approche plus technique et opérationnelle ou encore de managers exigeant une vue générale des sujets, nous avons conçu cette formation pour répondre aux besoins spécifiques de chacun selon son implication dans la mise en pratique.

Ainsi, chaque participant bénéficie de :

- ▣ L'expérience de professionnels connaissant bien la pratique des entreprises ;
- ▣ La maîtrise pédagogique des consultants pour la transmission des compétences ;
- ▣ L'interactivité d'un groupe confronté à des problématiques communes.

Nous espérons que vous trouverez dans notre proposition la réponse à vos besoins.

Si vous souhaitez modifier le contenu de la formation proposée, combiner certains thèmes, ou en rajouter de nouveaux, nous sommes à votre écoute pour élaborer une session sur mesure.

Notre offre de formation de base sur le nouveau système comptable et les normes IFRS est proposée sur une durée minimale de cinq (05) jours extensible à la demande des entreprises qui souhaitent suivre une formation complémentaire de perfectionnement et de mise en pratique.

Nos formations intra entreprise basées sur les programmes de notre catalogue (téléchargeable sur <http://www.afc-dz.com>) peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise à des dates définies d'un commun accord. Chaque demande est traitée dans l'esprit d'un service "sur mesure".

Programme de Formation

1^{ère} journée :

- ▣ L'harmonisation comptable internationale et le choix de l'Algérie d'adopter les normes IFRS
- ▣ Le cadre conceptuel des normes IFRS
 - Principes comptables et prééminence de la substance sur la forme
 - Référentiel « *Principles-based* » versus référentiel « *Rules-based* »
 - Impacts attendus sur la comptabilité des entreprises
- ▣ Organisation de la comptabilité selon le nouveau système comptable financier
- ▣ Présentation et informations à fournir dans les états financiers
 - Définition des états financiers
 - Le bilan et le compte de résultat
 - Le tableau de variation des capitaux propres
 - Le tableau des flux de trésorerie
 - L'annexe des états financiers
- ▣ Correction d'erreurs, changement d'estimation et de méthodes comptables
 - Traitement comptable des corrections d'erreurs et de changement de méthodes comptables
 - Divergences par rapport au Plan Comptable National 1975
 - Cas particuliers de changement d'estimations comptables
- ▣ Les événements postérieurs à la date de clôture

2^{ème} journée :

- ▣ Comptabilisation des immobilisations corporelles
 - Critères de comptabilisation / Détermination du coût d'entrée
 - Approche par composants
 - Problématique des dépenses ultérieures et des grosses réparations
 - Evaluation à la clôture
 - Les amortissements : *reflet de la dépréciation économique*
 - Durée de vie économique et durée d'utilité
 - Base amortissable et valeur résiduelle
 - Le cas particulier des immeubles de placement
- ▣ Comptabilisation des immobilisations incorporelles
 - Définitions / Détermination du coût d'entrée
 - Cas particulier des frais de recherche et développement
 - Evaluation à la clôture
 - Amortissement et dépréciation
- ▣ Dépréciation des immobilisations
 - Notion d'indicateurs de dépréciation
 - Notion de valeur recouvrable
 - Test de dépréciation : base, hypothèse, taux d'actualisation
 - Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)
 - Réversibilité de la dépréciation

3^{ème} journée :

- ▣ **Reconnaissance des charges et revenus**
 - Conditions de reconnaissance des produits et des charges selon les normes IFRS
 - Actualisation des créances à long terme
 - Elimination des charges et produits exceptionnels
 - Utilisation du taux rendement interne pour mesurer les produits et les charges
 - Evaluation des charges et produits financiers
- ▣ **Evaluation et comptabilisation des stocks**
 - Définition et présentation des stocks selon le nouveau système comptable
 - Mesure du coût des stocks
 - Problématique de l'incorporation des charges fixes indirectes
 - L'identification de sortie de stocks
 - Dépréciation des stocks
- ▣ **Traitement comptable des subventions publiques**
 - Identification et évaluation des subventions
 - Traitement comptable des subventions d'investissement et d'exploitation
- ▣ **Traitement des provisions pour risques et charges**
 - Définition des provisions en IAS/IFRS
 - Provisionner les risques et les charges
 - Annulation des provisions pour grosses réparations

4^{ème} journée :

- ▣ **Les instruments financiers et les immobilisations financières**
 - Définition des instruments financiers
 - Catégories d'instruments financiers (détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, actifs et passifs financiers de transaction, prêts et créances émis par l'entité)
 - Valorisation des instruments financiers en IAS/IFRS
 - Impact sur le compte de résultat et les capitaux propres
- ▣ **Comptabilisation des opérations en devise**
 - La conversion des opérations en monnaies étrangères
 - Les différences de change sur éléments monétaires
 - Les différences de change sur éléments non monétaires
- ▣ **Traitement comptable des contrats de location : crédit-bail et location simple**
 - Notion de contrat de location financement et de location simple
 - Comptabilisation des contrats de location financement
 - Comptabilisation des contrats de location simple
 - Cas particulier des contrats de cessions-bails (lease back)

5^{ème} journée :

- ▣ **Comptabilisation des impôts différés**
 - La charge d'impôt selon le nouveau système comptable
 - Notion de différences temporelles et définitives
 - Evaluation et comptabilisation des passifs et actifs impôts
 - Présentation des impôts différés dans les états financiers

■ **Regroupement d'entreprises**

- Traitement comptable des opérations de regroupement d'entreprises
- Traitement du goodwill d'acquisition
- Informations à fournir sur les regroupements d'entreprises

■ **La consolidation dans le nouveau système comptable**

- Principes comptables de référence
- Détermination du périmètre de consolidation et choix de la méthode
- Les trois méthodes de consolidation :
 - Intégration globale
 - Mise en équivalence
 - Intégration proportionnelle
- Etablissement et présentation des comptes consolidés
- Informations à fournir dans l'annexe :
 - Information sectorielle : obligation du nouveau référentiel
 - Information sectorielle : quel niveau de détail ?
 - Le nécessaire arbitrage : quand trop d'information nuit à l'information !

Les conditions financières de l'offre :

La formation d'initiation au nouveau système comptable financier et aux normes IFRS proposée en interne sur une durée de cinq (05) jours et pour un nombre de participants pouvant aller jusqu'à vingt (20) personnes est facturée au prix de 400 000 DA HT (documentation et supports pédagogiques inclus).

Pour les formations complémentaires de perfectionnement, chaque jour supplémentaire est facturé à 70 000 DA HT, et ce, pour n'importe quel thème de votre choix.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter !

